



## RETOUR DES ÉTUDIANTS DE CUBA

# Les violons ne s'accordent pas

La délégation dépêchée à Cuba par le gouvernement pour préparer le retour au pays de l'avant-dernière vague des étudiants formés aux métiers de la médecine ne parvient pas à se faire comprendre de ces derniers.

L'incompréhension est née du refus des étudiants de percevoir six mois de bourse sur les trente-six cumulés. Invoquant des difficultés de tous ordres auxquelles ils seraient confrontés, ces derniers menacent de ne pas se conformer au programme de retour envisagé par les autorités s'ils ne sont pas payés en totalité. Des sources concordantes font état d'un bras de fer animé entre les deux parties.

Dans le cadre de la politique gouvernementale de valorisation des ressources humaines des formations sanitaires, des milliers d'étudiants congolais ont été inscrits dans des instituts de médecine à Cuba. Nombreux sont de retour depuis et expérimentent leur insertion dans la vie professionnelle active. [Page 3](#)



Une vue des médecins formés à Cuba, troisième vague DR

## CÉMAC

### Réduire les obstacles à l'extension des échanges commerciaux



Les participants à la clôture des travaux Adiac commerciales intracommunautaires. L'appel a été lancé par les experts du commerce extérieur à l'issue d'une rencontre tenue du 6 au 9 septembre, à Brazzaville.

Ils ont également demandé aux pays de se conformer aux dispositions de la politique commerciale de la communauté et de mettre en place un dispositif de collecte des données sur les échanges commerciaux inter pays. [Page 16](#)

## KENYA

### William Ruto prête serment

Elu à l'issue de l'élection présidentielle du 9 août dernier avec 50,49% des voix contre 48,85% de son rival Raila Odinga, William Ruto prête serment aujourd'hui devant plusieurs chefs d'Etat africains parmi lesquels Denis Sassou N'Guesso qui a quitté Brazzaville hier pour Nairobi, la capitale kényane.

La victoire de l'ancien vice-président du Kenya a été confirmée le 5 septembre par la Cour suprême. Il succède ainsi au chef de l'Etat sortant, Uhuru Kenyatta, qui a dirigé le pays de 2013 à 2022. [Page 7](#)



## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

### As Otohô en mauvaise posture

L'équipe championne du Congo se trouve dans une situation délicate après sa défaite le 10 septembre dernier, en Afrique du Sud, face à Cape Town City FC (0-2) en match comptant pour les préliminaires aller de la ligue africaine des champions. As Otohô devra améliorer sa performance à la manche retour prévue le 17 septembre prochain au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville, afin de mieux poursuivre la compétition. [Page 16](#)



L'AS Otohô perd la première manche face à Cape Town City FC/Aller

## ÉDITORIAL

### Cémac

[Page 2](#)

## ÉDITORIAL

## Cémac

Les six Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale-Cémac- veulent accroître leurs échanges commerciaux d'ici à l'an 2030. Les experts du domaine se sont réunis à Brazzaville pour trouver les voies et moyens qui permettent de hausser le volume des transactions commerciales intracommunautaires qui jusque-là n'atteint pas 4%.

Il s'agit d'une initiative louable d'autant plus que la Cémac est dans une situation paradoxale. En effet, l'une des régions les plus nanties en ressources naturelles du continent, cette communauté est cependant la moins intégrée de l'Afrique. La mise en place d'un passeport communautaire n'a pas suffi pour accélérer les échanges, renforcer la libre circulation des personnes et des biens.

Les pays de la Cémac n'ont pas encore réussi à interconnecter leurs réseaux de transports et de fibre optique alors qu'ils disposent d'une institution commune d'émission de la monnaie. Une situation à résoudre afin d'éviter que la sous-région soit la dernière roue du carrosse, comparativement à d'autres communautés régionales de l'Afrique.

La rencontre de la capitale congolaise s'inscrivait dans le cadre du nouveau programme statistique communautaire-Stat-Cémac- couvrant la période de 2021 à 2030. Elle a permis aux participants de mesurer l'importance pour les Etats de se regrouper en communauté pour mieux faire face aux enjeux de l'heure parmi lesquels les crises économique, sanitaire, humanitaire et autres.

Pour concrétiser une telle ambition, les pays devront opérer des réformes structurelles, développer les corridors, mettre en place un dispositif statistique dynamique devant recueillir les données des transactions intracommunautaires, porter un regard plus attentif à l'application des mesures relatives à la libre circulation des produits made in Cémac.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## DIPLOMATIE

## Xi Jinping réaffirme sa volonté d'approfondir la coopération avec le Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu en audience, le 12 septembre à Brazzaville, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin qui lui a transmis un message écrit de son homologue Xi Jinping dans lequel il réaffirme sa volonté d'approfondir la coopération bilatérale.

« Je viens de rencontrer le président de la République, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, pour lui transmettre une lettre de son homologue chinois, Xi Jinping. Il s'agit d'une réponse à la proposition faite par le chef de l'Etat congolais pour

renforcer la coopération bilatérale entre la Chine et le Congo. Dans cette lettre, le président Xi Jinping a réaffirmé sa disponibilité d'œuvrer avec son homologue congolais à l'avancement de notre coopération, en dépit des difficultés causées par la Covid-19 », a précisé Ma Fulin.

Malgré la pandémie du coronavirus qui a endeuillé le monde, les deux chefs d'Etat ont consolidé davantage les relations d'amitié et de coopération entre le Congo et la Chine.

*La Rédaction*

## DESSERT EN EAU POTABLE

## Les travaux sur les électropompes de Brazzaville sud avancent normalement



Une vue des électropompes au niveau du captage d'eau de l'usine du Djoué/Adiac

Le directeur des exploitations de La Congolaise des eaux (LCDE), Bienvenu Ibara, s'est rendu, le 11 septembre, sur le site du Djoué où s'exécutent les travaux d'extension de l'exhaure (Point de captage d'eau) 1 et 2 de l'usine du traitement d'eau. Ces travaux censés s'achever dans six jours vont pouvoir améliorer la desserte en eau potable dans trois arrondissements de Brazzaville, à savoir Makélékélé, Bacongo et Madibou. Selon le directeur des exploitations de LCDE, les quartiers qui ont des problèmes de desserte en eau potable sont dans les trois arrondissements de la partie sud de la ville, notamment Bacongo, Makélékélé, Madibou. « Tout à l'heure, vous avez filmé les nouvelles électropompes que le Groupement Razel-BEC, adjudicataire de marché du Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service

public d'eau potable à Brazzaville est en train de poser pour desservir ces quartiers. La fin de ces travaux, ici au niveau du captage, c'est du 7 au 16 septembre 2022 », a-t-il renchéri.

Une avancée qui le satisfait car, à l'issue de la visite, il a déclaré à la presse : « Nous sommes venus ici pour édifier la population sur les causes du manque d'eau à Makélékélé, Bacongo et Madibou ».

A la question de savoir à quand le démarrage de l'approvisionnement en eau dans ces quartiers sud de Brazzaville, Bienvenu Ibara a indiqué qu'ils peuvent tenir un pari avec la population. « Nos compatriotes ont assez souffert, ont attendu, mais qu'ils souffrent encore un petit peu, jusqu'au 16 et cela va rester dans l'histoire », a-t-il conclu.

*Guillaume Ondze*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-  
donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -  
Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## RETOUR DES ÉTUDIANTS DE CUBA

# Les violons ne s'accordent pas

La bourse est la pomme de discorde entre les étudiants congolais à Cuba et la délégation du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public qui a effectué le déplacement de la Havane pour payer deux trimestres d'arriérés, soit six mois. Les étudiants exigent le paiement de l'intégralité des arriérés qui font treize trimestres au total.

« Vis-à-vis des événements qui ont lieu aujourd'hui à la Havane et la note du décaissement de notre bourse qui a été falsifiée, le collectif des finalistes et étudiants de Cuba informe les agents payeurs et l'ensemble du corps diplomatique, du refus catégorique de percevoir deux trimestres », souligne un communiqué attribué aux étudiants.

Ceux-ci, qui disent avoir été informés par des sources non révélées qu'ils devraient percevoir six trimestres de bourse et non six mois, veulent avoir des éclaircissements sur le dossier de la bourse avant de commencer le paiement. C'est ainsi que par les mêmes canaux de communication, ils ont adressé une lettre au ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

### Le Trésor public rassure les étudiants

Le deuxième Fondé de pouvoirs à la direction générale du Trésor, André Lema, a, à travers une attestation sur l'honneur signée le 7 septembre à Brazzaville, rassuré les étudiants que la délégation dépêchée par le gouvernement à Havane a pour mission de payer six mois de bourses. Il s'agit notamment du « 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre de 2019, soit un semestre à la Havane et les autres villes de Cuba. »

### Plus de 2000 médecins formés à Cuba

La République du Congo, dans le cadre du partenariat signé avec le gouvernement cubain, a envoyé 2091 bacheliers à Cuba en 2013, 2015 et 2016 pour une formation dans différents domaines de la santé. Pour le compte de la première vague, ils étaient environ 500 étudiants à avoir quitté le pays en 2013 pour le regagner six ou sept ans après leurs études. Partie du pays en octobre 2015, la deuxième vague quant à elle a été composée de 706 étudiants, dont 22 techniciens biomédicaux pour le compte du ministère de la Santé et de la Population et 35 au nom de la Force publique dans la perspective de la construction de l'hôpital des armées. En effet, les deux premières promotions avaient été sélectionnées par le ministère de la Santé et de la Population, sans une implication totale du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Le plus grand contingent des étudiants congolais a été envoyé en janvier 2016. Il avait été composé de 862 jeunes sélectionnés par le ministère de la Santé, en collaboration avec celui de l'Enseignement supérieur pour aller passer sept années d'études en médecine et entretien des équipements sanitaires. « La formation sera payée par l'État congolais. La partie congolaise vous



Une vue des médecins formés à Cuba, troisième vague DR

paiera mensuellement un troussseau (100 000 FCFA) qui vous permettra de gérer vos petits besoins. Vous avez les baccalauréats qu'il faut, mais vous devez avoir la volonté d'étudier dans ce secteur et la détermination de servir votre pays », déclarait François Ibovi, alors ministre de la Santé et de la Population, initiateur du projet.

En attendant l'arrivée imminente de la troisième promotion qui est estimée à environ 600 étudiants, au total, 720 médecins sont déjà rentrés au pays à ce jour. Ils sont actuellement en stage d'immersion et de consolidation des connaissances avant leur intégration à la Fonction publique.

Mais, certains d'entre eux n'ont

pas pu achever leurs études pour diverses raisons. L'objectif du gouvernement était d'atteindre plus de 3000 jeunes formés en médecine dans la perspective du fonctionnement des hôpitaux généraux en construction dans les chefs-lieux des douze départements du pays.

**Rominique Makaya  
et Parfait Wilfried Douniama**

## Plus de 250 médecins prêtent serment

La deuxième vague des médecins congolais formés à Cuba a prêté, le 12 septembre à Brazzaville, le serment d'Hippocrate, en présence du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et du président du Conseil national de l'Ordre des médecins du Congo, Léon Hervé Iloki.

« La prestation obéit à une exigence de la loi organique sur l'exercice de la profession médicale qui invite les médecins à avoir leur inscription à l'Ordre national des médecins », a indiqué le ministre dans son allocution. Gilbert Mokoki a expliqué à cette occasion que 620 médecins et 67 techniciens supérieurs congolais ont été de retour au pays en deux vagues successives depuis le 11 septembre 2020.

Selon lui, les dossiers d'arrêté d'intégration de 256 médecins et 20 techniciens de la première vague sont en cours de publication. Le gouvernement déploie des stratégies pour leur utilisation le plus rapidement possible dans les formations sanitaires. A cet effet, ils passeront les stages de conso-



Des médecins posant avec le ministre Adiac Population.

olidation de compétences dans les hôpitaux de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Le directeur général de l'administration et des ressources humaines, le Dr Gilbert Dziesi, intervenant à son tour, a rappelé qu'en octobre 2021 le ministère de la Santé avait reçu de celui de l'Enseigne-

ment supérieur un document comportant les dossiers de 370 médecins formés à Cuba, dans le cadre de la deuxième vague.

De cet effectif, 107 médecins ont été retenus pour les services de la police, soit 263 restants pour le compte du ministère de la Santé et de la

Population. Peu avant la prestation de serment, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins du Congo, Léon Hervé Iloki, a rappelé aux médecins les règles et l'éthique de leur déontologie. Selon lui, la loi de 1997 exige à tout médecin, avant d'exercer au Congo, de

s'inscrire à l'Ordre national des médecins.

« La prestation de serment des médecins fait partie du cursus de formation d'un médecin. Les actes qu'il pose engagent sa responsabilité et doivent se faire sous le sceau du serment d'Hippocrate, qui est une obligation professionnelle qui l'engage à exercer la profession, en respectant les règles et l'éthique de la déontologie du pays », a-t-il déclaré.

Après la prestation de serment, les médecins ont sollicité l'accélération de leur processus d'intégration à la Fonction publique. Ils ont, en outre, exigé la date exacte du démarrage de leur stage de consolidation dans les différentes formations sanitaires.

**Lydie Oko**

## ANNONCE LEGALE D'AVIS CONJOINT DU PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE SANLAM ASSURANCE CONGO PAR LA SOCIETE

### NSIA ASSURANCES

LE CABINET DE MAITRE BINGOUBI BENOIT

Avocat à la Cour

538 rue Sounda, Plateau des 15 ans Brazzaville, croisement des avenues des 16° et Loutassi, Brazzaville

Tél. 05 528 41 35 -/- Email : bingoubibenoit65@gmail.com

Fait savoir à tous ceux à qui il appartient :

Que suivant acte sous seing privé établi à Brazzaville le 06 septembre 2022, les sociétés :

-NSIA ASSURANCES, société Anonyme avec conseil d'administration, au capital de 5 500 450 000 FCFA, dont le siège social est sis à Brazzaville-République du Congo, avenue Foch, angle rue du sergent Malamine, Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Brazzaville sous le n°04-M-676,

Et

-SANLAM ASSURANCE CONGO, société Anonyme avec conseil d'administration, au capital de 4 510 000 000 FCFA, dont le siège social est sis au Rond-Point City Center, avenue du Camp, Immeuble CNSS, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Brazzaville sous le n°079/MEFB99.

Ont établi un projet de traité d'apport fusion par voie d'absorption de la société SANLAM ASSURANCE

CONGO par la société NSIA ASSURANCES aux termes duquel, la première ferait apport à la seconde de la totalité de son actif évalué à seize milliards huit cent cinq millions quatre cent cinquante mille neuf cent trente-six (16.805.450.936) FCFA, à charge pour la société NSIA Assurances de prendre en charge la totalité du passif de la société SANLAM ASSURANCE CONGO, lequel est évalué à quatorze milliards cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent un mille cinq cent quatre-vingt-six (14.197.601.586) FCFA, soit un apport net de deux milliards six cent sept millions huit cent quarante-neuf mille trois cent cinquante (2.607.849.350) FCFA ;

Le rapport d'échange des droits sociaux s'établit à zéro virgule cinquante-huit (0,58) actions NSIA ASSURANCES pour une (01) action SANLAM ASSURANCE CONGO, ce qui conduirait en principe à :

•L'émission de deux cent soixante mille sept cent quatre-vingt-cinq (260 785) actions nouvelles d'un montant de dix mille (10.000) FCFA de valeur nominale chacune de NSIA ASSURANCES, société absorbante, à remettre aux

actionnaires de la société SANLAM ASSURANCE CONGO, société absorbée ;

•Une augmentation du capital de NSIA ASSURANCES d'un montant de deux milliards six cent sept millions huit cent cinquante mille (2.607.850.000) FCFA par création de deux cent soixante mille sept cent quatre-vingt-cinq (260.785) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000) FCFA chacune.

Le capital de la société NSIA ASSURANCES serait ainsi porté de cinq milliards cinq cent millions quatre cent cinquante mille (5.500.450.000) FCFA à huit milliards cent huit millions trois cent mille (8.108.300.000) FCFA

Il a été stipulé dans le projet de fusion que le patrimoine de la société absorbée doit être dévolu dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion et que toutes les opérations réalisées par la société SANLAM ASSURANCE CONGO à compter du 1er janvier 2022 et jusqu'à la réalisation

définitive de la fusion seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société absorbante, qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens apportés ;

Les créanciers des sociétés participantes dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition au projet de fusion dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publicité, conformément aux dispositions de l'article 679 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;

Le traité de fusion a fait l'objet de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 09 septembre 2022, pour chacune des sociétés participantes respectivement sous les numéros CG-BZV-01-2022-D-00398 et CG-BZV-01-2022-D-00399.

Pour Avis

Maître Benoit BINGOUBI

## VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

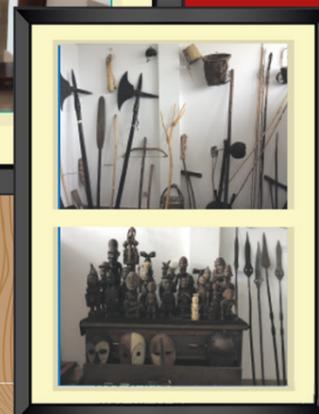
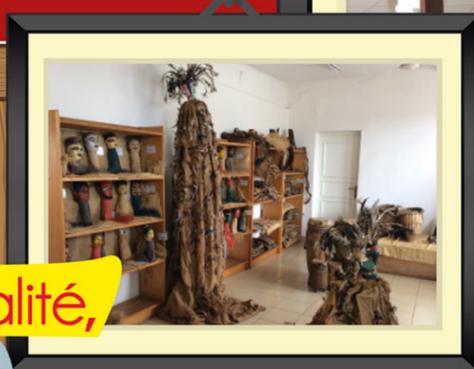
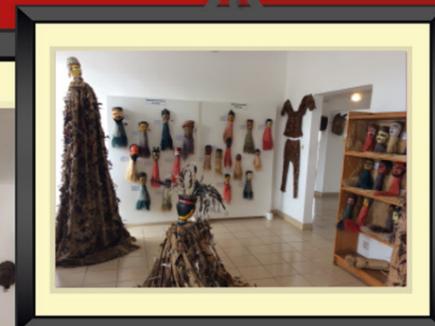
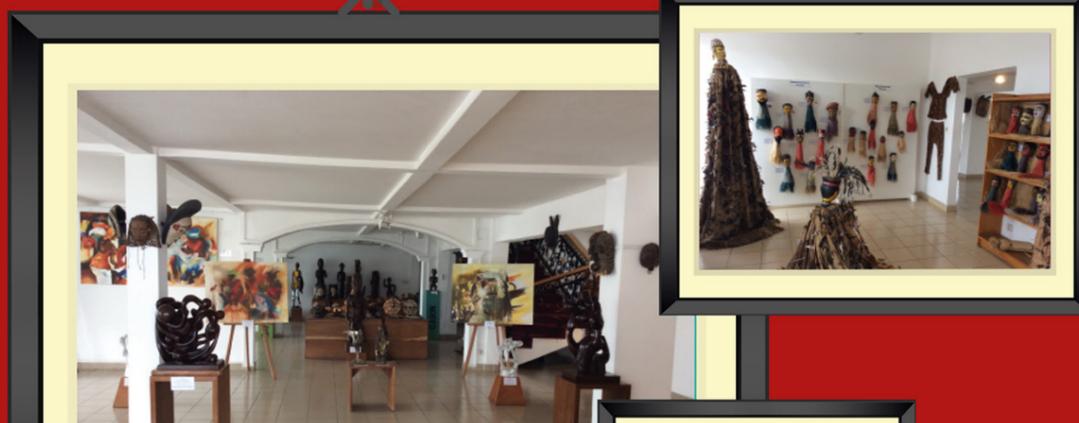
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## RENTRÉE 2022-2023

## Des fournitures scolaires offertes aux enfants vulnérables

L'association Les amis des enfants, dirigée par Ciani Quevai Yoka, a fait le 10 septembre à Brazzaville un don de kits scolaires aux enfants vulnérables dans le cadre des préparatifs de la rentrée des classes 2022-2023.

L'œuvre caritative entre dans le cadre de la réalisation de la première phase du Projet d'appui aux dispositions juridiques de l'épanouissement social des enfants défavorisés, dont la mise en œuvre porte sur l'application des principes juridiques de la loi Potignon et de la convention internationale des droits de l'enfant.

Ainsi donc, le responsable de l'association Les amis des enfants a offert les kits sur la base des listes présentées par les délégués des circonscriptions d'action sociale des arrondissements Mougali, Ouenzé, Talangaï et Djiri.

« L'école nous permet d'être très éduqués. Elle nous apprend à être plus polis et à nous accepter les uns et les autres. Elle nous enseigne aussi l'ouverture d'esprit, ce qui signifie d'être respectueux envers les personnes qu'on ne connaît pas, de respecter la religion des autres et la couleur de leur peau », a reconnu un enfant bénéficiaire de kits scolaires.

L'association Les amis des enfants, qui œuvre depuis près d'une décennie, croit à l'éducation qui est un puissant facteur de changement car elle améliore la santé et les moyens de sub-



Des enfants bénéficiaires des kits scolaires, le président de l'association Les amis des enfants et les partenaires Adiac pour réduire la pauvreté et les inégalités, améliorer la santé et le bien-être social, et poser les bases d'une croissance économique durable.

« En plus des droits reconnus à l'enfance, les enfants orphelins, abandonnés, trouvés, déplacés, de la rue, réfugiés, demandeurs d'asile, autochtones et albinos ont droit à l'éducation, à la formation et à des privilèges sociaux qui consolident leur auto-prise en charge et facilitent leur insertion, leur participation à la vie sociale », a indiqué Ciani Quevai Yoka, président de l'association Les amis des enfants. Il a ajouté que l'éducation est un instrument puissant

issus des familles démunies. « Le nombre d'enfants défavorisés est toujours élevé et ils se comptent par millions si ce n'est par million à travers le monde. Ce qui revient à dire que ce geste caritatif n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. L'association Les amis des enfants supplie les personnes de bonne volonté tant morales que physiques, publiques et privées, organismes nationaux et internationaux de bien vouloir soutenir la réalisation du Projet d'appui aux dispositions juridiques de l'épanouissement social des enfants défavorisés par des dons généreux, qu'ils soient financiers ou en nature », a indiqué Ciani Quevai Yoka.

Les systèmes d'éducation inculquent des connaissances et des manières d'agir qui sont dites primordiales quant au bon développement de nos sociétés. Notons qu'en 2016, l'association Les amis des enfants avait organisé, le 16 juin à Brazzaville, une causerie-débat portant sur la thématique « L'éducation des enfants : affaire de tous », dans le cadre de la commémoration de la Journée de l'enfant africain.

Fortuné Ibara

## ATELIER VACANCES 2022

## Des jeunes filles initiées aux valeurs républicaines

Les filles des écoles de Brazzaville et de l'Ile Mbamou ayant pris part à l'atelier vacances « Fille-lelo, femme-lobi » ont été sensibilisées aux valeurs qui fondent la République, dont la fierté d'appartenir à la nation Congo, le mythe de l'Occident...



Organisé par la Fondation Jeunesse, éducation et développement (JED), l'atelier vacances « Fille-lelo, femme-lobi » s'est tenu du 3 août au 3 septembre. La remise des certificats de participation aux vingt-quatre filles qui y ont pris part a eu lieu le 11 du mois en cours à Brazzaville. « Cet atelier a pour objectif de

façonner la femme congolaise de demain dans son acceptation la plus noble », a indiqué la présidente de la Fondation JED, la députée Esther Ahissou Gayama, en présence notamment de quelques parlementaires, des directrices de cabinet des ministres en charge de la Promotion de la femme et de l'Enseigne-

ment préscolaire, primaire, secondaire...

La fierté d'appartenir à la nation Congo ; la place de la culture et de la tradition ; le rôle des députés et des conseillers municipaux ; le vivre-ensemble en société et en famille ; entreprendre jeune ; l'orientation professionnelle ; le mythe de l'Occident... font partie

du programme éducatif, d'encadrement et d'accompagnement que les participantes à l'atelier ont suivi. Les thèmes ont été développés par des politiques, des universitaires, des acteurs de la société civile spécialistes des différentes questions évoquées. « Nous saluons l'initiative de la Fondation JED qui vise à éduquer, former et accompagner les filles que nous sommes à devenir des femmes bâtisseuses de demain », a déclaré Méjina Enpoussa, donnant lecture du mot de remerciement des récipiendaires.

Pour participer à cet atelier vacances, qui a été à sa deuxième édition, les filles ont été sélectionnées en fonction de leurs moyennes à l'école. En dehors de la formation proprement dite,

des visites ont été organisées sur des sites touristiques de la capitale : école de peinture de Poto-Poto, les Rapides du Djoué, entre autres, pour mieux connaître la ville et mieux parler d'elle.

Il convient de rappeler que la Fondation JED, dont la devise est « S'élever par mérite », existe depuis 2007. Son activité phare est « Les premiers des meilleurs élèves du Congo » qui a pour objectif de déceler les talents, les orienter pour qu'ils développent leur génie et compétences sur la voie de l'excellence. Ladite Fondation a déjà soutenu de nombreux élèves méritants dont certains occupent aujourd'hui des postes importants au sein de l'administration publique et privée.

Rominique Makaya

## EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

## L'AUF lance le programme «Entreprendre»

L'Agence université de la francophonie (AUF) a lancé, le 12 septembre à Brazzaville, un atelier de co-construction du plan d'action du programme «Entreprendre» au profit des étudiants de l'Université Marien- Nguabi. Il a, entre autres, objectif de stimuler l'innovation et la recherche en vue de booster l'entrepreneuriat-étudiant en République du Congo.

Le programme «Entreprendre» a démarré en janvier dernier. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie actuelle de l'AUF exercices 2021-2025, de l'initiative employabilité-entrepreneuriat. Huit pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et du centre, dont le Congo, font partie de ceux retenus pour subir la phase pilote du projet qui va durer trois ans. Ce programme vise à déployer le statut national de l'étudiant-entrepreneur et à mettre en place des pôles de pré-incubation entrepreneuriale étudiante dans les nouveaux centres d'employabilité francophones de l'AUF.

« Le programme "Entreprendre" repose sur deux axes : le statut national de l'étudiant-entrepreneur et la création d'un pôle de pré incubation des étu-



Des officiels après le lancement de l'atelier/ Adiac

dants porteurs des projets, des start-up. Son objectif est de renforcer les compétences des jeunes et des encadrants-tuteurs, de stimuler l'innovation et la recherche pour développer l'entrepreneuriat-étudiant et de consolider la coopération entre les acteurs de

l'innovation afin de renforcer les écosystèmes entrepreneuriaux », a indiqué le responsable du projet, Dragana Dincourt.

L'atelier prévu sur trois jours est animé par des experts venus du Maroc, du Liban, de la France et de la Tunisie. Deux thématiques seront dévelop-

pées au cours de cet atelier. La première porte sur l'adoption et le suivi du Statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE), une initiative visant à favoriser les bonnes pratiques liées au processus de montage d'adoption de mise en œuvre des SNEE.

Le second thème, quant à

lui, porte sur « La mise en place du pôle de pré-incubation entrepreneuriale ». Cet atelier vise, entre autres, à contribuer à la réflexion sur la mobilisation des ressources et la formation de l'équipe chargée d'animer les pôles de pré-incubation.

Ouvrant les travaux de l'atelier, le directeur de cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Jean Omer Abolo, a salué la mise en place de ce projet.

Une approche fortement appuyée par le président de l'Université Marien-Nguabi, le Pr Gontran Ondzotto, qui estime que le programme «Entreprendre» vient répondre à la problématique de l'employabilité des jeunes au Congo.

Firmin Oyé

## CHINE-AFRIQUE

## Pékin renforce son offensive médiatique

Un nouveau rapport révèle les efforts déployés par le Parti communiste pour renforcer l'emprise de Pékin sur les médias dans le monde, notamment en Afrique où son influence est grandissante.

Pékin essaie d'influencer les reportages des médias à l'étranger pour que leurs écrits lui soient favorables. Ainsi, entre 2019 et 2021, la Chine s'est efforcée d'étendre son influence médiatique, réduisant au silence les reportages critiques, selon un nouveau rapport du groupe de réflexion américain sur la liberté d'expression Freedom House. Sur trente démocraties dans le monde analysées par le think tank américain, le Parti communiste chinois sera le seul à avoir multiplié les tentatives d'influence des médias dans dix-huit d'entre elles, intimidant des journalistes et des organes de presse, fournissant de contenus des médias d'Etat chinois aux organes de presse locaux et nationaux, amplifiant des voix prochinoises sur les réseaux sociaux : telles seraient les méthodes employées par Pékin, à en croire le rapport. Il faut ajouter le contrôle de l'information en direction de la diaspora chinoise et celui des plateformes de distribution de

contenus. Angeli Datt, co-auteur du rapport, explique les visées du Parti communiste dans son effort de soft power : « L'objectif de Pékin, en entreprenant cette campagne mondiale agressive et coûteuse, est de façonner l'opinion publique et de déformer la façon dont les gens perçoivent le parti et ses actions. Et cela est devenu un impératif pour la Chine depuis 2019. C'est à ce moment-là qu'une vague de condamnation mondiale a commencé au sujet des atrocités commises contre les droits humains dans la province du Xinjiang, au sujet des

manifestations à Hong Kong, et vraiment depuis 2020 avec la pandémie de Covid-19 ».

#### Des histoires fournies aux médias africains

L'Afrique est également au cœur de la stratégie d'influence médiatique de Pékin, « moins bien protégée, face à l'opération d'influence chinoise en raison notamment de l'absence de démocratie dans certains pays, de la faiblesse des institutions ou de l'opacité qui entoure le financement des médias », note le rapport. En Afrique, « la

démarche chinoise consiste souvent à fournir des histoires et même des sources aux médias, sur la base d'accords et de conventions de partenariats », d'après l'expert nigérian des médias, Emeka Umejei, auteur notamment d'un livre sur les médias chinois en Afrique. Il déclare : « La plupart des organes de presse ne vont pas faire de reportages critiques sur la Chine, sur la base de ces accords. Il existe également des accords de partenariat entre les ambassades chinoises et les organes de presse locaux.

Ces accords existent partout en Afrique. Ces nouveaux partenariats influencent les reportages sur le terrain », citant, à titre d'exemple, comment de nombreux médias africains ont rendu compte de la visite de la présidente de la chambre des représentants des Etats-Unis, Nancy Pelosi, à Taïwan? début août, avec le même narratif que celui des médias d'Etat chinois.

Toutefois, d'autres efforts visant à étendre le contrôle chinois peuvent être plus difficiles à exposer et à contrer, d'autant que les actions de Pékin ne sont pas toujours négatives. Il est vrai que l'infrastructure des médias et des télécommunications que la Chine a mise en place dans de nombreux pays africains a permis, par exemple, à beaucoup plus de personnes d'accéder à internet et aux services de télévision par satellite, notent les rapporteurs. Mais ils appellent les médias et la société civile à résister aux efforts de la Chine et à mettre fin aux accords de partages de contenus.

Noël Ndong

**« La plupart des organes de presse ne vont pas faire de reportages critiques sur la Chine, sur la base de ces accords. Il existe également des accords de partenariat entre les ambassades chinoises et les organes de presse locaux. Ces accords existent partout en Afrique. Ces nouveaux partenariats influencent les reportages sur le terrain »**

## KENYA

# William Ruto propulsé au sommet de l'Etat

À 55 ans, le vice-président sortant du Kenya pendant près de dix ans, William Ruto, va devenir officiellement ce 13 septembre le président du pays.

Six jours après l'élection du 9 août marquée par le calme malgré une impatience grandissante, William Ruto a été déclaré vainqueur avec 50,49% des voix contre 48,85% pour son principal rival, Raila Odinga, par la Commission électorale secouée de divisions internes. Après la confirmation de sa victoire à l'élection présidentielle par la Cour suprême du Kenya, William Ruto va prêter serment le 13 septembre en présence de plusieurs chefs d'Etat dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso qui a quitté Brazzaville ce 12 septembre pour Nairobi.

Huitième d'une fratrie de neuf enfants, William Ruto est né le 21 décembre 1966 dans la région de Kamagut, comté kenyan d'Uasin Gishu. Il est diplômé en sciences politiques.

Après avoir terminé ses études de niveau O, Ruto a rejoint le «Kapsabet high school» situé à Nandi, pour poursuivre ses études de niveau A. Plus tard, il a rejoint l'université de Nairobi, où il s'est inscrit au baccalauréat, se spécialisant dans des sujets tels que la zoologie et la botanique. Il a obtenu son diplôme en 1990 et par la suite sa maîtrise dans la même université.

En 1992, William Ruto a rejoint



le parti «Kenya african national union» (Kanu), lors de la campagne électorale pour soutenir le fondateur du parti, Daniel arap Moi. Cette campagne n'a pas seulement été un grand succès, mais elle a également prouvé les compétences politiques de ce leader. Ses qualités de leadership l'ont aidé à se faire élire à divers postes

au sein du gouvernement.

Il a été candidat au Kanu et est entré dans la sphère politique du Kenya, après avoir été nommé député de la circonscription d'Eldoret North, en 1997. Il a débuté dans la fonction publique sous Daniel arap Moi, puis devient en 2001 l'assistant personnel d'Uhuru Kenyatta, ministre à l'époque.

En 2002, il a été élu ministre adjoint de l'intérieur et, la même année, il a de nouveau été élu au Parlement. Ce leader est devenu le secrétaire général du Kanu en 2005. William Ruto annonçait en 2006 qu'il contesterait les élections présidentielles, qui devaient commencer l'année prochaine. Cependant, sa décision n'a pas

été appuyée par ses camarades et a donc tenté de déposer la candidature du « Mouvement démocratique orange », sans obtenir de nomination. En 2007, William Ruto s'est séparé du parti Kanu et a démissionné de son poste de secrétaire.

A l'occasion de l'élection présidentielle de 2013, il est élu vice-président comme colistier de Uhuru Kenyatta. Les deux hommes cheminent ensemble pendant cinq ans puis se fâchent. Une fois élu député en 2017, il devient l'un des plus farouches opposants du président sortant.

En outre, il a dû faire face à de nombreux obstacles au cours de sa carrière politique et a été accusé de nombreux méfaits. Un certain nombre d'affaires pénales sont en cours devant lui à la Cour pénale internationale. Cependant, cela n'a pas diminué sa popularité parmi les masses qui l'ont toujours soutenu. Il a travaillé au sein du comité chargé des réformes de la Constitution.

Son accession à la fonction suprême vient parachever la légende de « self made man » construite par cet enfant d'une famille modeste de la vallée du Rift (ouest).

Yvette Reine Nzaba

## AFRIQUE DE L'OUEST

## Des interrogations sur la coopération militaire Ouagadougou-Bamako

Le Mali et le Burkina Faso, deux pays sahéliens en proie à des attaques de groupes islamistes, vont « renforcer leur partenariat militaire » au grand dam du G5 Sahel, une alliance militaire sous-régionale qui combat les groupes djihadistes, et dont Bamako s'en était retiré en mi-mai dernier. Les autorités maliennes invoquaient alors une « perte d'autonomie » au sein de cette organisation formée avec la Mauritanie, le Tchad, le Burkina et le Niger. Aujourd'hui, le peuple ainsi que de nombreux observateurs s'interrogent sur le bien-fondé de la coopération militaire bilatérale.

« Nous entendons, dans les jours à venir, mieux examiner et renforcer le partenariat militaire qui existe entre nous, pour davantage relever les défis sécuritaires auxquels les populations, nos peuples sont confrontés », a indiqué le président burkinabè, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, dans un communiqué rendu public à l'issue de sa récente visite au Mali. Une information confirmée par la présidence malienne.

Les deux pays se sont certes engagés à mutualiser leurs efforts pour lutter efficacement contre les djihadistes, mais cela n'a pas jusqu'à ce jour empêché les terroristes à poursuivre leurs attaques à travers les territoires maliens et burkinabè. Au Mali, par exemple, des dizaines de civils ont été tués la semaine

dernière dans la localité de Talataye (nord) par des djihadistes affiliés à l'organisation Etat islamique, qui étend son rayon d'action au prix de nombreuses exactions.

La junte militaire malienne compte sur les nouveaux équipements qu'il vient de recevoir de la Russie pour combattre les groupes islamistes qui y sévissent. « Nous consolidons notre capacité de reconnaissance et d'attaque avec des avions de chasse L39 et Sukhoi 25, qui s'ajoutent au Super Tucano et d'autres appareils déjà en dotation. Ainsi que les hélicoptères d'attaque de type Mi24P, qui s'ajoutent au Mi35 et au Mi24 déjà livrés », a confié le ministre de la Défense malien, Sadio Camara. En mars dernier, la Russie avait déjà livré plusieurs hélicoptères de

combat et des armes au Mali qui a accueilli en grand nombre ce que les militaires au pouvoir présentent comme des instructeurs russes.

### Que peut-on attendre du pacte Mali-Burkina ?

Pour ce qui est du Burkina Faso, il faut signaler qu'il a été à nouveau endeuillé par une nouvelle agression qui a fait au moins trente-cinq morts, le 6 septembre, soit un au lendemain du discours à la Nation du président dans lequel il saluait une « relative accalmie », dans plusieurs localités, régulièrement éprouvées par les attaques terroristes. Ce massacre est intervenu alors que le gouvernement assure avoir intensifié les « actions offensives » de l'armée et initié un processus de dialogue avec certains

groupes armés, via des leaders religieux et coutumiers. Un processus qui a permis, selon Paul-Henri Sandaogo Damiba, à « plusieurs dizaines de jeunes » de déposer les armes.

Devant la multiplication des violences terroristes au Mali et au Burkina, la population se demande pourquoi les dirigeants des deux pays ont préféré créer un partenariat militaire parallèle à la force du G5 Sahel au lieu de continuer d'agir dans le cadre de cette alliance régionale. Pourtant, fin août, le Burkina Faso et le Niger - pays également frappé par les groupes islamistes - avaient invité Bamako à « revenir assumer ses responsabilités » dans le cadre d'une coopération sous-régionale dans la lutte antidjihadiste. Le Tchad avait aussi lancé un appel similaire à

l'endroit de Bamako. Les trois pays réagissaient à la décision des autorités de transition au Mali, empêchées d'assurer la présidence du G5 Sahel et de sa force conjointe, qui s'en étaient retirées pour cause, entre autres, d'une « instrumentalisation » au sein de l'organisation régionale.

Il est vrai que la coopération militaire Mali-Burkina a d'ores et déjà été engagée, mais que peut-on concrètement attendre de celle-ci, après que la junte malienne s'est retirée de la force conjointe mais aussi détournée de la France et de ses alliés pour se tourner vers la Russie ? Sera-ce un partenariat pérenne auquel les deux pays pourront en tirer profit pour leur sécurité ? Seul l'avenir nous le dira.

Nestor N'Gampoula

# YANGO, UNE PLATEFORME INTERNATIONALE DE VTC, ARRIVE AU CONGO BRAZZAVILLE

Brazzaville, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Depuis 2 semaines, les Brazzavillois peuvent se déplacer dans la ville à l'aide de Yango, le nouveau service VTC de transport en ligne de la capitale de la République du Congo. Yango promet des déplacements moins chers, des fonctionnalités technologiques avancées et la commodité du service. Le service est déjà disponible en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Cameroun, en Sénégal, en Zambie, en Angola, en République démocratique du Congo et dans plusieurs autres pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie centrale.

Le service est disponible dans une variété de langues, y compris le Français, à la fois pour Android et iOS. Pour utiliser ce service, les utilisateurs devront télécharger l'application et activer le service de géolocalisation. Ensuite, il faut indiquer les lieux d'origine et de destination et l'algorithme fera le reste: il indiquera le conducteur le plus proche, déterminera l'itinéraire le plus rapide possible pour éviter les embouteillages, estimera le temps de trajet et calculera le prix qui, pour l'instant, devra être payé en espèces (bientôt d'autres formes de paiement seront disponibles). Avec des tarifs à partir de seulement 400 FCFA pour un trajet, le service vise à maintenir les prix abordables grâce à ses propres solutions technologiques de pointe.

Yango fournit la qualité du service en surveillant la note que les clients donnent aux chauffeurs à la fin de chaque trajet. Les utilisateurs auront également à leur disposition une équipe d'assistance qu'ils pourront contacter via l'application pour poser des questions, signaler tout inconvénient ou même récupérer



un objet perdu. Une autre option de sécurité disponible dans l'application pour les utilisateurs est la possibilité de partager l'itinéraire avec leurs contacts. De cette façon, vos proches peuvent toujours suivre vos mouvements sur la carte à l'intérieur de l'application.

Contrairement à d'autres services de transport en ligne, Yango dispose de technologies uniques – par exemple, l'application utilise ses propres cartes et des systèmes de calcul d'itinéraire innovants qui réduisent considérablement les coûts de service non seulement pour les passagers, mais aussi pour les conducteurs, qui pourront désormais travailler sur la base d'une « commande en chaîne ». Ce système permet aux conducteurs de gagner beaucoup de temps dans la recherche de nouveaux clients, car ils peuvent se diriger vers le point de départ suivant dès qu'ils ont terminé le trajet en cours. L'optimisation du temps passé sur la route, avec des déplacements consécutifs et intelligemment

répartis, se traduit par moins de coûts de carburant, moins d'usure de la voiture et même réduire la congestion urbaine.

« Au cours des dernières semaines, Yango a connu l'accueil le plus chaleureux de la part des conducteurs et des passagers. Bien que nous venions de nous installer, cela pourrait nous aider à réaliser à quel point notre arrivée est opportune. Nous croyons que ce moment de l'histoire de Brazza est spéciale la quantité de personnes connectées numériquement dans le pays augmente régulièrement, l'économie est en croissance. Un service de VTC de pointe comme Yango se sent tellement à l'aise ici. Nous espérons que dans les semaines à venir, davantage de personnes de Brazza bénéficieront des avantages de la marque Yango qui sont abordables, de qualité et de sécurité », a déclaré Precy NDONGUI, Directeur National de Yango.

Yango ne travaillera pas directement avec les chauffeurs, mais avec des partenaires

locaux - des sociétés de transport enregistrées auprès des entités juridiques du Congo Brazzaville, que les personnes intéressées à rejoindre Yango devront contacter. Parallèlement au lancement de l'application, un centre dédié aux conducteurs a été ouvert récemment à Brazzaville par les partenaires de Yango. Là, les conducteurs peuvent apprendre à travailler avec l'application et suivre une formation et des tests.

Selon Yango, les commissions qu'elle facturera à ses partenaires à Brazzaville, par trajet, « sont parmi les plus faibles du marché africain », grâce aux solutions technologiques qu'elle utilise. De plus, les remises éventuellement offertes aux utilisateurs ne seront pas déduites du paiement final aux conducteurs.

Avec des options de sécurité et de supériorité technologique impliquées, Yango vise à devenir bientôt l'un des leaders de l'industrie de la mobilité urbaine à Brazzaville.

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## DISPARITION

## Félix Tshisekedi rend hommage au « leadership rare » de la reine Elizabeth

A peine rentré de Kananga où il a lancé officiellement quelques grands projets d'infrastructures routières, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a été le 12 septembre à l'ambassade de la Grande-Bretagne, à Kinshasa, pour exprimer, à travers sa personne, la compassion et la solidarité des Congolais à l'endroit du peuple britannique éploré à la suite du décès de la reine Elizabeth II.

Le chef de l'État congolais a tenu personnellement à honorer la mémoire de la défunte reine. Arrivé sur les lieux en début d'après-midi, le président Félix-Antoine Tshisekedi a été accueilli, en l'absence de l'ambassadeur, par la chargée d'affaires par intérim, Laura Mazal. Juste l'instant d'une poignée de main, il a été convié à signer le livre de condoléances dans une pièce aménagée dans les locaux de l'ambassade.

Dans ses écrits, le président Félix-Antoine Tshisekedi a, au nom



Le président Félix Tshisekedi signant le livre de condoléances DR

du peuple congolais et en son nom propre, rendu hommage « à la souveraine quasi-intemporelle »

qu'aura été la reine Elizabeth II tout en saluant son « leadership rare » ainsi que sa « longévité tout

aussi exceptionnelle » qui, a-t-il précisé, « marqueront à jamais ce bas monde ». Après cet exer-

cice qui s'inscrit dans le contexte de deuil national décrété par le gouvernement britannique, le président de la République a eu un échange de quelques minutes avec la chargée d'affaires britannique avant de quitter les lieux.

Pour rappel, la reine Elizabeth II est décédée le 8 septembre dans son château de Balmoral (Écosse) à l'âge de 96 ans, après plus de 70 ans de règne. Son fils, le prince de Galles, l'a succédé au trône sous le nom de Charles III. Il s'est adressé à la nation britannique le week-end dernier pour sa première allocution télévisée comme souverain, promettant de servir ses sujets toute sa vie. Notons que la Grande-Bretagne est l'un des partenaires privilégiés de la République démocratique du Congo. Elle est plus que jamais déterminée à maintenir cet élan et à l'amplifier davantage sous le leadership du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

Alain Diasso

## EMOLUMENTS DES DÉPUTÉS

## Moïse Moni Della appelle à la réflexion de tout citoyen épris de paix et de justice

Le président du parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conade), Moïse Moni Della Idi, dans une tribune publiée en début du week-end dernier, indique que « la rémunération excessive et révoltante des députés nationaux à 21 000 dollars américains le mois, dénoncée par Martin Fayulu et Pierrot Luwara puis confirmé par Delly Sesanga et Jean-Marc Kabund, continue à faire couler beaucoup d'encre et de salive ».

Loin des polémiques stériles et indépendamment des chapelles politiques, Moïse Moni Della Idi estime que le sujet mérite réflexion et attention de tout citoyen. « C'est un sujet d'intérêt national qui relève de la justice sociale et distributive. Sinon, l'État de droit, credo du président actuel, n'a aucun sens et aucune substance », a-t-il souligné. Cet ancien cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) rappelle, en effet, que le noble combat des treize parlementaires qu'il a relayé, en bravant tous les risques et en consacrant d'énormes sacrifices, avait comme leitmotiv l'amélioration de la vie des Congolais. Pour lui, aujourd'hui, cette formation politique chère à Etienne Tshisekedi au pouvoir, a un devoir historique, politique et patriotique de veiller à cet idéal pour lequel plusieurs des vaillants combattants ont sacrifié leur vie. « La politique, disait Socrate, n'a de sens, de substance et de consistance que si et seulement si elle œuvre pour l'intérêt général », a souligné le président de Conade. Et de noter qu'une rémunération convenable et confortable permet, comme disait Bourdieu, à un citoyen de connaître la mutation sociale. « D'où, la nécessité de réfléchir sur la politique sociale, la disparité sociale, l'écart social et la fracture sociale chère à Jacques Chirac », a-t-il insisté.

## Résoudre les besoins du peuple

Selon Moïse Moni Della, en effet, les projets de société des partis



politiques et des États modernes se résument par la résolution des besoins du peuple. « Étienne Tshisekedi d'heureuse mémoire était bien inspiré, en laissant un véritable, mémorable, valable, inoubliable testament politique qui se résume à "Le peuple d'abord" », a-t-il fait savoir. C'est ainsi qu'il ne plaide pas pour que la République démocratique du Congo (RDC) devienne « un État providence où on va commencer à raser gratis, où chaque matin, on va commencer à donner l'aumône au peuple ». Selon lui, l'État doit fixer un salaire décent aux citoyens dans tous les secteurs, pas seulement aux personnels politiques (députés, sénateurs, gouverneurs, ministres...). « Dans un pays comme le nôtre, de surcroît qui se targue d'être un État de droit, il doit y avoir une politique salariale juste, équitable et

satisfaisante pour tout le monde », s'est-il convaincu.

Pour lui donc, le salaire du président de la République, d'un député ou autres autorités ne peut pas être un sujet tabou. « Comment, dans un État de droit, le président, le député ne connaissent pas leurs salaires ? Le président de la République n'a pas hésité de dire qu'il ne connaissait pas son salaire à une question pertinente et insidieuse posée par Christian Lusakueno de la Radio Top Congo », a regretté le président du Conade et porte-parole du peuple. Rappelant que la question de même nature a été posée au président français par les écoliers, Moni Della a souligné que ce dernier n'a pas hésité de dire : « je gagne 15 000 euros. Après tous les prélèvements et cotisations, il me reste net 9 000 euros ». Et de souligner que les députés français

et autres disent sans hésiter et sans gêne ce qu'ils gagnent.

## Chaque député donne le montant de sa rémunération

Le président du Conade note, par ailleurs, qu'en RDC, chaque député donne le montant de sa rémunération qui est différente des autres. « Ceux qui montrent allègrement et mécaniquement leur bulletin de paie de 7 000 dollars américains refusent catégoriquement de reconnaître qu'il y a plusieurs enveloppes et rémunérations qu'on appelle communément invisibles du monde des visibles qu'on ne perçoit pas à la banque, mais plutôt en main propre auprès d'un caissier appelé communément "maboko banque" par les Kinois », fait constater cet ancien cadre de l'UDPS. Et d'indiquer que bientôt, ils vont toucher aussi la rubrique appelée Réserves parlementaires de 5 000 dollars américains.

Selon lui, ceux qui ont parlé de 21 000 dollars américains n'ont dit que la vérité. Ceux qui disent le contraire, a-t-il affirmé, prennent les Congolais pour des canards sauvages, les moutons de panurge. « Ils n'ont aucune considération pour le peuple. La nouvelle chanson patriotique et révolutionnaire de Koffi Olomide est très révélatrice. On ose même menacer les gens pour avoir dit la vérité, alors que dans d'autres lieux, c'est un sujet qui peut faire bouger les lignes », a-t-il souligné.

« Où est l'IGF ? Où est la Cour des comptes ? Où est la justice pour

éclairer l'opinion sur ce sujet ultra-sensible de la dilapidation de l'argent du contribuable congolais ? Le président Félix ne disait-il pas à l'époque que l'UDPS au pouvoir, le policier aura un salaire décent qui va lui permettre d'acheter une voiture et une maison ? Était-il populiste ou démagogue ? », se demande cet ancien cadre de l'UDPS, avant d'affirmer qu'il ne croyait pas que l'actuel chef de l'Etat était « populiste ou démagogue ».

## Le pouvoir change certaines personnes

Cet homme politique estime que dans un pays scandaleusement riche comme la RDC, c'est possible ce que Félix Tshisekedi, alors dans l'opposition, avait promis ; pourvu qu'il impose une stricte orthodoxie financière, en fermant le tonneau des Danaïdes, en mettant l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. « Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faut absolument diminuer les revenus des hommes politiques et mandataires publics. Je préconise, par contre, qu'on puisse réajuster à la hausse les salaires des policiers, militaires, médecins, enseignants, etc. », a-t-il affirmé. Pourquoi, s'est-il demandé, un professeur d'université ne toucherait pas comme un député ? « Je suis pour l'équité, la réduction de l'écart salarial. Bref, la disparité salariale pour consacrer et concrétiser la justice salariale et distributive », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

## GESTION FORESTIÈRE

# Les communautés de Tshikapa s'engagent à protéger la forêt

L'engagement a été pris par les communautés autochtones et locales à l'issue de l'atelier de la cohabitation et renforcement des capacités des autochtones du territoire de Mweka sur le leadership, tenu récemment à Tshikapa, dans la province du Kasai.

L'atelier auquel ont pris part les leaders locaux issus de la forêt Batwa Kadimba et des représentants de l'organisation Anapac, ainsi que des autorités politico-administratives a permis aux participants de relancer le processus de constitution et de dépôt des dossiers de la demande du titre de la Concession forestière communautaire et locale (CFCL) de Batwa Kadimba. Aussi, il a été identifié les éventuels conflits liés à l'utilisation de la forêt et des ressources des terroirs. La carte des limites de l'initiative de la CFCL/Anapac Batwa Kadimba a été présentée.

Ces assises, selon Caritas Congo, ont abouti à la signature d'un document sous le nom de « Déclaration de Tshikapa », qui expose les



engagements pris par toutes les parties prenantes dans le but de sécuriser la forêt de

Batwa Kadimba. Organisé dans le cadre du Projet d'appui aux com-

munautés dépendantes de la forêt en République démocratique du Congo, cet

atelier a été réalisé par l'Alliance nationale d'appui et de promotion des aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire. Cela, suite du contrat signé par cette organisation avec Caritas Congo pour accompagner les peuples autochtones et les communautés locales dans le processus de la reconnaissance formelle de leurs concessions forestières et des aires de conservation et patrimoine autochtone et communautaire.

L'objectif global poursuivi par cet atelier a été de contribuer à la reconnaissance et à la sécurisation des concessions forestières et aires de conservation et de patrimoines autochtones et communautaires dans le territoire de Mweka.

*Blandine Lusimana*



MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX

## SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risque  
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
**LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO



# NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL DE KINSHASA

## La construction va durer quatorze mois

Selon le constat effectué par des sources proches de l'Hôtel de ville, les travaux sur le terrain évoluent très bien, respectant le délai fixé entre le gouvernement provincial et l'entrepreneur.



Les travaux s'exécutent normalement sur le terrain. DR

Les travaux de construction du marché central de Kinshasa évoluent normalement depuis la fermeture de celui-ci. C'est le constat fait par la Cellule de communication de l'Hôtel de ville de la capitale congolaise. A en croire une de ses dépêches du 12 septembre, ces travaux sont entrés dans leur deuxième phase, après l'étape de rasage et préparation du terrain ayant consisté en la démolition de l'ancien édifice ainsi que l'évacuation des déchets et décombres de bétons.

« Sur place, des engins vont creuser jusqu'à vingt mètres de profondeur pour construire les fondations », a fait savoir cette source. Et de noter, en citant le responsable de la Coordination de pilotage et suivi des projets de la ville et superviseur du projet, Emmany Mputu, que cette étape de la construction constitue près de 65% de l'ensemble des travaux du marché. La Cellule de communication rappelle, cependant, qu'à l'issue de ces travaux, les premiers

occupants des étals, magasins et autres seront d'abord les commerçants qui occupaient l'ancien édifice et relocalisés dans des marchés provisoires construits par l'autorité urbaine. Cette structure a précisé que c'est après avoir servi tous ces anciens vendeurs ou occupants de l'ancien marché central que les places restantes pourront être prises par les nouveaux commerçants, selon la procédure de l'administration dudit marché.

Lucien Dianzenza

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Evaluation de la participation de la RDC au sommet sur l'adaptation

De la participation de la République démocratique du Congo (RDC) au sommet sur l'adaptation au changement climatique qui s'est tenu à Rotterdam, du 5 au 6 septembre, il en a été question lors du soixante-huitième conseil des ministres que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a présidé le 9 septembre en visioconférence.

L'occasion était tout indiquée pour l'autorité suprême du pays de faire le point de sa participation à la rencontre internationale où la RDC a fait entendre sa voix. S'adressant au conseil dans sa traditionnelle communication, le président de la République a souligné avoir notamment mis en exergue, dans ses différentes prises de parole, le rôle crucial que joue le pays dans la protection du climat. L'occasion lui était également donnée, au cours dudit sommet, de faire un plaidoyer sur la nécessité pour les pays pollueurs de respecter leurs engagements afin de permettre aux pays africains d'être plus résilients face aux conséquences du changement climatique.

La nécessité du transfert de technologie dans le domaine de l'agriculture climato-résiliente pour permettre aux pays africains de produire et de répondre aux besoins urgents de leur population figure également au nombre des questions abordées par le président Félix Tshisekedi avec ses différents interlocuteurs, dont le Premier ministre des Pays-Bas. Aussi, face à l'urgence d'agir pour protéger la population congolaise

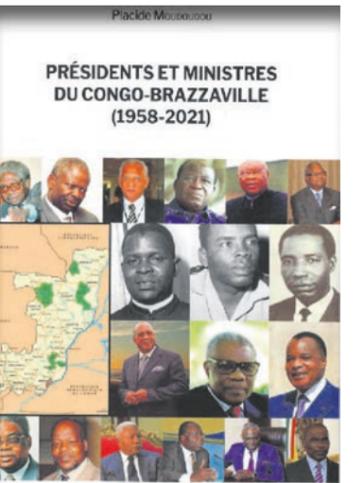
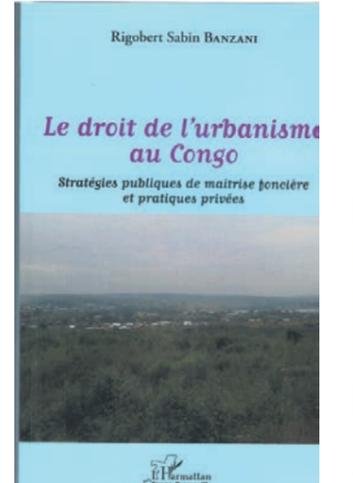
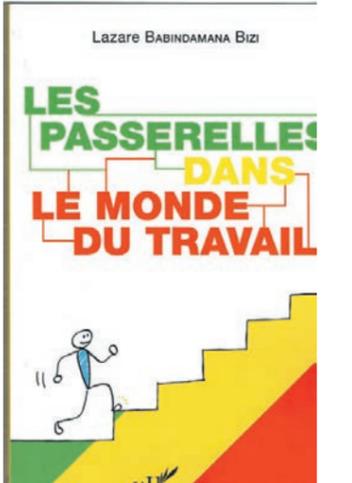
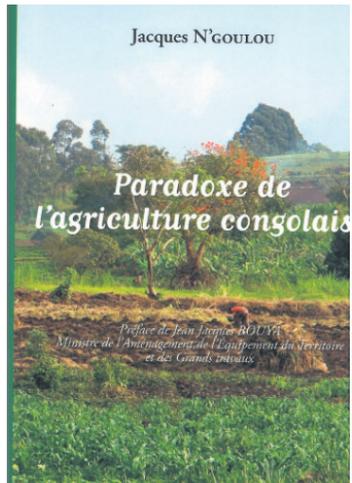
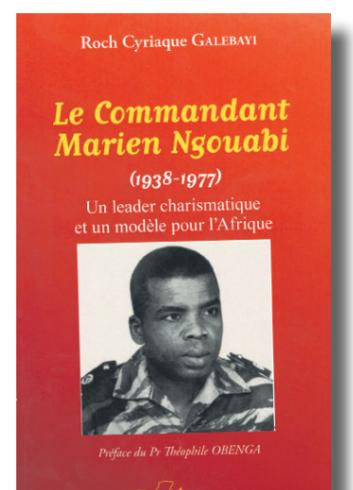
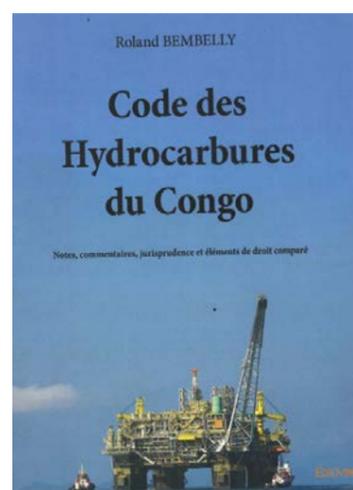
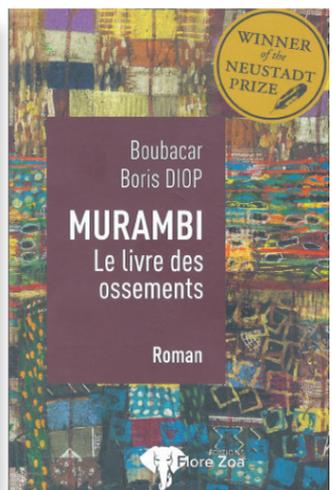
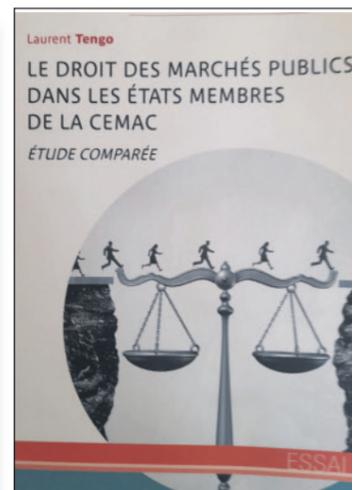
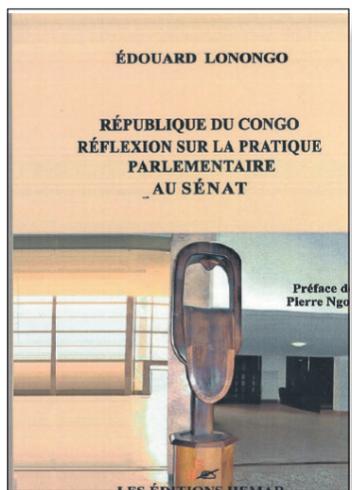
de la menace climatique, le chef de l'Etat a-t- indiqué avoir appelé « à une évaluation approfondie de nos politiques et engagements ainsi que de l'efficacité et l'effectivité de leur mise en œuvre ». D'où son exhortation au gouvernement afin qu'il puisse diligenter, dans l'immédiat, une évaluation de l'ensemble des résolutions gouvernementales dans les secteurs impactés par la problématique climatique.

Toujours dans sa communication, le président de la République n'a pas manqué de saluer les efforts entrepris pour une participation accrue de la RDC dans l'agenda climatique global comme en témoignent l'organisation de la réunion des scientifiques à Yangambi ainsi que l'organisation de la pré-COP 27 à Kinshasa.

Enfin, des équipes gouvernementales ont été chargées de mieux préparer l'offre en matière de solution climatique, traduisant ainsi la volonté de la RDC d'être un pays solution muni de projets concrets. Il leur a également été recommandé de mobiliser et de renforcer des partenariats gagnant-gagnant lors de la prochaine COP qui se tiendra en Egypte.

Alain Diasso

# EN VENTE



## ART ORATOIRE

## L'éloquence au centre d'une conférence débat

L'ambassadeur des éditions américaines Darcy Massengo, le coach Rodriguez Jérôme Nguié, et le chancelier de la parole, Jérémie Béléméné, ont animé la semaine dernière une conférence qui a été non seulement une invite à la culture de la lecture, mais aussi un hommage à Martin Luther King, leader noir américain dont le discours pour son combat sur la liberté des Afro-Américains continue à raisonner dans la mémoire de plusieurs personnes.

Le 28 août 1963, à Washington, Martin Luther King délivrait un discours historique "I have a dream", en français "J'ai fait un rêve", qui fit de lui l'une des figures emblématiques de la lutte contre la ségrégation et le racisme. En vue de commémorer ces moments, bien qu'en différé, l'ambassadeur des éditions américaines Darcy Massengo, le coach Rodriguez Jérôme Nguié, et le chancelier de la parole, Jérémie Béléméné, ont organisé une conférence sur l'art oratoire portant sur la thématique « L'importance de l'éloquence dans la société ».

Pour eux, la jeunesse congolaise a besoin de cette conférence, surtout que le leitmotiv du discours de Martin Luther King est le vivre ensemble. « Si nous n'apprenons pas à vivre ensemble comme des frères, nous allons tous mourir comme des idiots. Voilà pourquoi la thématique a porté sur « L'importance de l'éloquence dans la société » pour nouer plus de liens sociaux afin de permettre à la jeunesse de se comprendre et de construire ensemble la société », ont-ils précisé.

Parlant du thème, Rodriguez Jérôme Nguié a indiqué que l'éloquence est assez primordiale car elle permet aux hommes de nouer les liens sociaux vu qu'ils vivent dans un monde où il y a trop de différences. « Nous pensons que l'éloquence est l'une des choses fondamentales qui peut rassembler les Congolais et les unir »,



Les participants à la conférence posant avec les orateurs/Adiac

a-t-il expliqué, soulignant qu'au-delà de l'art oratoire, l'importance de cette conférence a été aussi de susciter aux jeunes le goût de la lecture.

#### Intéresser la jeunesse à la lecture pour éradiquer plusieurs maux

« On dit souvent, si vous voulez cacher un trésor à un Noir, mettez-le dans un livre. Pendant l'esclavage, le Noir n'avait pas droit au livre et à la lecture. Nous avons lancé un appel aux pouvoirs publics de pouvoir mettre en œuvre les moyens et les poli-

tiques pour que nous ayons des bibliothèques dans tous les arrondissements pour permettre à nos élèves et à nos jeunes de pouvoir lire. Aujourd'hui, on parle du phénomène "Bébés noirs", parce que ces jeunes n'ont pas d'endroit pour aller se ressourcer. La poésie est l'une des âmes assez importantes pour permettre à la jeunesse de s'épanouir », a indiqué Darcy Massengo.

Prenant la parole à son tour, le coach Rodriguez Jérôme Nguié a fait savoir que l'éloquence c'est le pouvoir de persuader, de convaincre quelqu'un qui est de-

vant vous, donc autrui. L'éloquence c'est aussi changer la décision qu'avait l'autre. Mais comment convaincre quelqu'un qui est devant soi, sachant que chacun a ses limites ? C'est là l'importance de l'éloquence dans la société, a-t-il souligné. Celui qui a le pouvoir de convaincre l'autre a le pouvoir sur lui, a-t-il renchéri, en s'appuyant sur les pensées philosophiques de Hegel, de Jean Paul Sartre, ... Il a saisi cette opportunité pour évoquer l'art oratoire de Jésus-Christ de Nazareth, le plus grand orateur de tous les temps. Il était capable de réunir des milliers de personnes

et les convaincre, a-t-il mentionné. De même qu'il a parlé de l'éloquence du silence. Le silence, a-t-il dit, est d'or et il faut savoir se taire à un certain moment.

A propos de l'éloquence du silence, Jérémie Béléméné a fait savoir qu'elle demande une certaine sagesse. Cependant, la sagesse n'est pas forcément de l'éloquence, parce qu'il y a une éloquence du silence. Le sage, on le reconnaît parce qu'il ne parle pas beaucoup mais son silence est une éloquence. « Quand on dit qu'il faut être sage pour être éloquent, je prends cela dans le contexte de l'éloquence de la parole », a-t-il expliqué. Quant à l'importance de l'éloquence dans la société, Jérémie Béléméné pense qu'elle est une capacité qui permet de rassurer l'autre. L'éloquence, c'est aussi un acte d'amour qu'on pose vers autrui.

A l'issue de cette conférence, Stella Kanza, juriste de formation à la Faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi, s'est dite heureuse d'y avoir participé. « J'ai appris de bonnes choses sur l'art oratoire, sur l'estime de soi. On nous a appris comment pratiquer l'art oratoire, à mieux parler, à mieux s'exprimer devant les gens. C'est très important pour moi qui suis juriste de formation. Tu peux avoir un projet à partager avec les jeunes ou à les conscientiser, à ce moment-là il faut savoir convaincre », a-t-elle indiqué.

Bruno Okokana



**Brazzaville  
ETOUMBI - KELLE**  
tous les  
**MARDIS**  
**SAMEDIS**

**OUVERTURE DES LIGNES  
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
après une interruption momentanée de la ligne  
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville  
ETOUMBI - MBOMO**  
tous les  
**JEUDIS**

www.oceandunord.com      Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
contact@oceandunord.com      Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

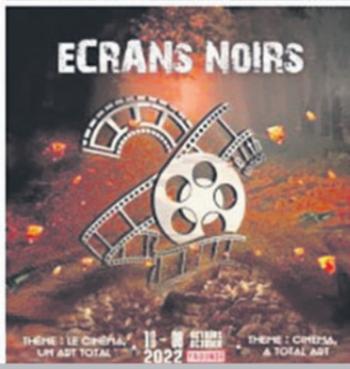
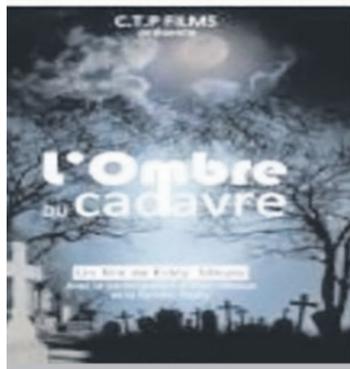
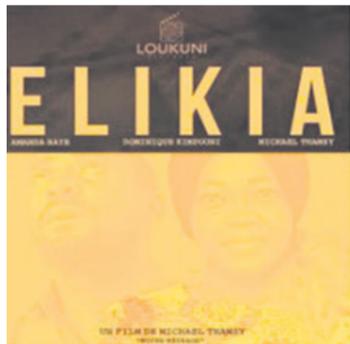
## CINÉMA

## Quatre films congolais au festival « Ecrans noirs » 2022

Du 1<sup>er</sup> au 8 octobre prochain, au Cameroun, se tiendra la 26<sup>e</sup> édition du festival Ecrans noirs. A trois semaines de l'événement, le comité de sélection s'est prononcé sur la centaine de films retenus en compétition. Parmi eux, quatre films congolais de genres confondus.

«Elikia» de Michael Thamsy et «Nanthelamio» d'Alex Kadi sont retenus dans deux catégories, à savoir court métrage fiction Afrique centrale et court métrage fiction international. Ces deux films qui sont les tout premiers de leurs réalisateurs abordent la réalité de la culture congolaise. Des coups d'essai qui en ont valu la peine pour Michael Thamsy et Alex Kadi, car avant de passer derrière la caméra, les deux sont avant tout acteur et actrice.

Sorti en ce début d'année, «Parcours» de Said Bongo compte déjà plusieurs sélections dans des festivals nationaux et internationaux. Avec un scénario humaniste qui met en exergue la nécessité de développer le sens de l'altruisme, «Parcours» a été retenu dans la catégorie long-métrage fiction Afrique centrale. Il est en compétition avec douze autres œuvres, tout aussi de qualité. Le duel s'avère donc de taille et la tâche rude pour le jury. Outre la catégorie court et long métrage, le Congo sera également représenté dans Documentaire long-métrage



**Pour tous ces quatre cinéastes, c'est un réel plaisir de voir le mérite de leurs efforts et de leurs talents être reconnu dans l'un des plus grands festivals cinématographiques du continent. Seulement, la sélection des films exige aussi la représentativité des réalisateurs lors de l'événement. En cela, ils lancent un appel à soutien au gouvernement et aux particuliers, car pour eux, ce serait dommage qu'avec quatre sélections qui font honneur au Congo, qu'aucun réalisateur ou à peine un seul soit présent au festival.**

Afrique centrale avec «L'ombre du cadavre», d'Eddy Mikolo. Ce documentaire de 52 mn, sorti l'an dernier, plonge le spectateur dans la facette un peu cachée des réalités invisibles que le commun des mortels ignore. Pour tous ces quatre cinéastes, c'est un réel plaisir de voir le mérite de leurs efforts et de leurs talents être reconnu dans l'un des plus grands festivals cinématographiques du continent. Seulement, la sélection des films exige aussi la représentativité des réalisateurs lors de l'événement. En cela, ils lancent un appel à soutien au gouvernement et aux particuliers, car pour eux, ce serait dommage qu'avec quatre sélections qui font honneur au Congo, qu'aucun réalisateur ou à peine un seul soit présent au

festival. L'idéal étant que tous les quatre y aillent. Ce, dans la mesure où un festival est un moment propice pour faire des rencontres, attirer l'attention des producteurs et diffuseurs, ainsi que s'enrichir de l'expérience et des compétences des autres cinéastes.

Organisée cette année sur le thème « Le cinéma, un art total », la 26<sup>e</sup> édition du festival Ecrans noirs s'annonce riche avec plus d'une centaine de films au menu, provenant de divers pays africains et européens, à savoir le Cameroun qui est le pays hôte, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Burkina-Faso, l'Égypte, le Maroc, la France, etc. Projection, marché du film, conférences-débats et master class rythmeront l'événement durant près d'une semaine.

Rendez-vous le 8 octobre pour découvrir les lauréats des différentes catégories lors de la cérémonie de remise des écrans à Yaoundé.

Merveille Atipo

## COUPE DU MONDE QATAR 2022

## L'association Baobab donne le goût de la compétition à la jeunesse ponténégrine

Prélude à l'organisation de la Coupe du monde de football prévue du 21 novembre au 18 décembre prochain au Qatar, l'association Baobab organise, le 17 septembre au complexe sportif de Pointe-Noire, un tournoi de football des jeunes de moins de 13 ans dénommé Coupe du monde Qatar 2022.

Le tirage au sort de la première édition du tournoi à Pointe-Noire a eu lieu le 10 septembre au complexe sportif, lors de la conférence de presse organisée par Dior Nzougou, coordonnateur technique de ladite association au Congo. Ce tirage a permis aux organisateurs de dénommer les dix-huit équipes participantes aux dix-huit nations engagées à la Coupe du monde Qatar 2022. Dans une ambiance bon enfant, 216 jeunes représentant les dix-huit équipes qualifiées à la phase finale de cette première édition du tournoi Baobab ont exprimé leur joie de défendre valablement les noms des pays qu'ils représentent respectivement. Il s'agit, entre autres, de l'Argentine de Lionel Messi pour l'équipe LK10; la France de



Défilé des équipes au tournoi/DR

Benzema et Mbappé pour la sélection de Ngoyo ; le Brésil de Neymar pour CFJ ; le Sénégal de Sadio Mané pour les Black-Stars, le Cameroun pour l'AS Fraternité et le Congo pays organisateur du tournoi Baobab pour Athletic FC.

Les dix-huit équipes sont pla-

cées dans cinq poules dont trois de quatre et deux autres poules de trois équipes, notamment la poule du Qatar et du Congo. Ces équipes ont arraché leur qualification lors des éliminatoires qui se sont déroulées dans les six arrondissements du département

de Pointe-Noire. Une phase qui a regroupé 1590 jeunes de 36 équipes. La dernière phase du tournoi se jouera en une journée pour un trophée à l'équipe championne. L'objectif de l'association est de faciliter le brassage des jeunes des arrondissements de Pointe-

Noire et de leur donner de bonnes valeurs de vivre ensemble dans le football. Par ailleurs, le coordonnateur technique de l'association Baobab a insisté sur le respect de l'âge.

Notons que l'association Baobab est implantée au Congo depuis 2005, deux ans après sa création en France. Pour la réussite de ce tournoi, Dior Nzougou appelle les autorités de chaque commune à accompagner leurs équipes. Après Brazzaville et Pointe-Noire, l'association apportera sa chaleur à la jeunesse du département de la Cuvette, notamment celle de Bokouélé. En attendant, le rendez-vous est pris avec les jeunes de Pointe-Noire, le 17 septembre, au Complexe sportif.

Charlem Léa Itoua

## FOOTBALL

# Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 4e journée, 1ère division

Le FK Egnatia bat le Vllaznia Shkodër 3-0. Titulaire, Dzon Delarge a ouvert le score à la 23e mn. Le deuxième but consécutif, et de la saison, de l'international congolais qui participe ainsi au bon début de saison de son équipe, deuxième derrière le Partizani.

Le club de Chandrel Massanga, invaincu, sera opposé à l'Erzni Shirjak ce dimanche.

Allemagne, 6e journée, 1ère division

Sixième défaite de la saison pour Bochum, battu à Schalke (1-3). Après un mois d'absence, Sylvester Ganvoula faisait son retour dans le groupe et est entré à la 85e mn.

Allemagne, 8e journée, 3e division

Aurel Loubongo-Mbougou est resté sur le banc lors du revers de Rot Weiss Essen à Osnabrück (0-1). Le promu est 16e et premier non-relégable avec six points.

Allemagne, 8e journée, 4e division, groupe Ouest  
Expulsé lors de la 7e journée, Exaucé Andzouana était suspendu lors du succès de l'Alemania Aachen face à Wiedenbrück (3-2).

Autriche, 8e journée, 2e division

Sans Kevin Monzialis, suspendu après son carton rouge reçu face à FAC, Sankt-Pölten prend les trois points à Anif (2-1).

Belgique, 8e journée, 1ère division

Titulaire, Morgan Poaty a été remplacé à la 64e mn lors du revers de Seraing face au FC Bruges (0-2).

Croatie, 9e journée, 1ère division

Gorica s'incline 0-1 face au Dinamo Zagreb (0-1). Merveil Ndockyt a été remplacé à la 78e mn, alors que le score était vierge.

Belgique, 8e journée, 1re division

Senna Miangué est entré à la 72e mais ne peut empêcher la défaite du Cercle Bruges face à

Antwerp (0-2).

Défait sur le même score pour Zulte-Waregem face à La Gantoise (0-2). Entré à la 66e, Ravy Tsouka Dozi a été averti à la 82e.

Belgique, 5e journée, 2e division

Remplaçant, Yann Mabella est entré à la 72e lors du succès de Virton chez la réserve de Genk (1-0). Le score était alors vierge et les Genkois évoluaient à dix depuis la 36e minute.

Espagne, 5e journée, 2e division

Lanterne rouge au coup d'envoi, Santander va prendre le gain du match à Gijon (2-0). Titulaire au poste d'attaquant droit, Jordi Mboula a été remplacé à la 85, à 1-0.

Géorgie, 26e journée, 1re division

Dila Gori est tenu en échec par Telavi (0-0). Romaric Etou est resté sur le banc.

Grèce, 4e journée, 1re division

En déplacement chez l'Asteras Tripolis, l'Aris Salonique remporte sa deuxième victoire de la saison (2-0). Bradley Mazikou enchaînait une deuxième titularisation sur la gauche de la défense.

Israël, 4e journée, 1re division

Deuxième titularisation de la saison pour Mavis Tchibota lors de la victoire du Maccabi Haïfa face à la lanterne rouge, le Sektzia Nes Tziona (3-1). Remplacé à la pause, à 1-1.

Italie, 6e journée, 1re division

Monza prend son premier point de la saison à Lecce (1-1), un autre promu. Warren Bondo est resté sur le banc.

Italie, 5e journée, 2e division

Malgré l'expulsion d'Obert à la 58e, Cagliari s'impose 2-0 à Benevento. Antoine Makoumbou était titulaire en meneur de jeu reculé. Cagliari est 3e avec 10 points.

Sans Gabriel Charpentier, qui se prépare physiquement, Parme chute à Ternana (2-3).



Dzon Delarge félicité par ses co-équipiers (DR)

Luxembourg, 6e journée, 1re division

Le Racing Union est tenu en échec à domicile par le Victoria Rosport (2-2). Kablan Ngoma, titulaire, a joué toute la rencontre. Sans Christoffer Mafoumbi, absent du groupe, Differdange prend un point à Monnerich (0-0).

L'Etzella Ettelbrück coule à pic face au Swift Hesperange (0-4). Sans Godmer Mabouba.

Dudelange prend les trois points à Pétange (2-1). Sans Herman Moussaki, arrivé la semaine dernière au club.

Portugal, 6e journée, 1re division

Boavista l'emporte à Arouca (2-1) avec Gaius Makouta titulaire dans l'entrejeu. Précisons que les locaux ont reçu deux cartons rouges aux 10e et 86e. Boavista est 5e avec 12 points.

Victoire également pour le Vitoria Guimaraes face à Santa Clara (1-0). Sans Jason Bahamboula, sorti du groupe.

Russie, 9e journée, 1re division

Ural remporte le duel des lanternes rouges

face au Torpedo Moscou (2-0). La première victoire de la saison pour l'équipe d'Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire en défense centrale.

Remplaçant, Mark Mampassi est entré à la 75e lors du revers du Lokomotiv Moscou à Fakel (0-2).

Russie, 9e journée, 2e division  
Erving Botaka Yobama, titulaire dans l'axe de la défense, et Ufa prend le point du nul à Kazan face au SKA-Energia (1-1).

Slovaquie, 10e journée, 1re division  
Le DAC Dunajská Streda fait match nul 1-1 à Skalica. Avec Yhoan Andzouana titulaire. Le DAC est 4e avec 16 points.

Turquie, 6e journée, 1re division  
Umraniyespor rapporte un point de Gaziantep (1-1). Titulaire, Durel Avounou a été averti à la 72e et suppléé à la 76e.

Quatrième défaite de la saison pour Hatayspor, qui s'incline chez le leader, Konyaspor (0-1). Dylan Saint-Louis est apparu à la 87e.

Camille Delourme

## AVIS DE RECHERCHE



Depuis le 4 septembre 2022, Mlle Bakouma Betty n'est pas rentrée au domicile familial, aussi elle souffre de dépression mentale.

Par conséquent, M. Brice Bakouma demande à toute personne de bonne foi qui aurait rencontré sa petite sœur au nom de Bakouma Betty de lui signaler et le faire parvenir à l'adresse suivante : n°4 rue Missakou, à Moukondo, référence la rue du Gros baobab, appelé Moukondo ou appeler au numéro : 06 694 1077.

Une récompense lui est réservée.

## PROGRAMME DES OBSÈQUES

Mme Ngabiboussi Michaëlle (Fanny), agent à la Cour constitutionnelle de Brazzaville, les enfants Ngankita Hélène, Ntouta Jean informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur oncle, père, frère, neveu, le colonel Jean François Désiré Ntouta, décédé le 29 août 2022 à 23h à Brazzaville, se présente comme suit :

Mercredi 14 septembre

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville suivi d'un recueillement sur place ;

-11h00 : recueillement au domicile familial ;

-12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Benoit de Nganga Lingolo ;

-14h00 : départ pour le cimetière Wayako à Madibou ;

16h00 : retour et fin de cérémonie.

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bissigui Gavin Gilles

Je désire être appelée désormais Okara Gavin Gilles.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois

## IN MEMORIAM

13 septembre 2020 - 13 septembre 2022

Cela fait exactement 2 ans, que disparaissait notre fille, sœur et mère, Claudia Sheryl Bobianga Gombe.

En cette date de triste anniversaire, nous te témoignons une fois de plus notre amour, et continuons à prier pour le salut de ton âme.

Claudia ! tu es à jamais gravée dans nos cœurs.

Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi.



## AFFAIRES

## Dakar lance les activités de “L'international business forum”

La première étape de «L'International business forum», initiée par l'organisation Choose Sénégal, a réuni dans la capitale sénégalaise différents acteurs et associations du monde des affaires, de la finance, les logisticiens et de nombreuses personnalités concernées par la question. L'Association congolaise pour la logistique et la Supply Chain (Acolog) y a pris une part active.

Présidé et dirigé par Dethie Ndiaye, PhD, expert financier de l'UEMOA spécialiste en inclusion financière et services financiers numériques, “L'international business forum” est un cadre d'échanges et d'affaires entre les entreprises sénégalaises locales et celles de la diaspora. Plusieurs pays africains ont réhaussé de leur présence l'édition 2022.

Sous la thématique «L'inclusion financière pour lutter contre la pauvreté et l'immigration clandestine», la conférence internationale a connu la participation des institutions étatiques sénégalaises, des organisations non gouvernementales, des entreprises et start-up, des organisations de la société civile et des associations.

La délégation congolaise a été conduite par Ivan Kelly Zinga, expert en logistique et Supply Chain et leader IAPHL Congo, président-fondateur de l'Aco-



Photo de famille à la fin de l'International business forum/DR

log. Il a fait une communication au cours de laquelle a été rappelée l'importance de la logistique dans les processus d'inclusion financière et le rôle

capital que doivent jouer les associations professionnelles dans l'entrepreneuriat et la création de valeurs. L'engagement de l'association auprès

des importateurs et exportateurs congolais et sénégalais pour le renforcement et l'amélioration de la pratique des échanges entre les deux pays

a été également affirmé lors de son intervention.

Il a aussi informé officiellement les participants sur l'organisation par le réseau Acolog de plusieurs événements, notamment la Conférence internationale de Brazzaville sur la logistique de santé prévue le 19 octobre prochain, le Salon international de Pointe-Noire du transport et de la logistique qui se tiendra en février 2023 et le Symposium intercontinental de logistique prévu en été prochain à Paris, Melun et le Havre.

Enfin, l'Acolog a réaffirmé son engagement auprès de l'organisation Choose Sénégal pour une participation effective aux rendez-vous de Paris et de Bordeaux à la fin de ce mois de septembre. De son côté, Choose Sénégal s'engage avec l'Acolog pour un programme spécifique en République du Congo avec les entrepreneurs et commerçants sénégalais et congolais.

**Hervé Brice Mampouya**

## PUBLICATION

## Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah dédicace son dixième ouvrage

Publié aux Editions LMI, le recueil de poèmes «Vestiges» de l'écrivain Yvon Wilfrid Lewat-Let Mandah a été présenté le 10 septembre à l'amphithéâtre Anders-Hellgren de Sueco, en présence du public et des férus des belles lettres. La critique littéraire a été faite par Xavier Dianga Mabika.



La tribune à la présentation du recueil de poèmes «Vestiges» de Lewa-Let Mandah/Adiac

Après avoir célébré l'année dernière ses vingt-cinq ans de carrière artistique, le poète, essayiste, dramaturge, comédien metteur en scène et directeur artistique de la compagnie théâtrale Autopsie vient de signer, en cette année 2022, son dixième ouvrage. Une fécondité littéraire saluée par Maurice Louboukou, promoteur des Editions LMI, et Chardin Alphonse N'kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire. Les jeunes et écrivains en herbe ont été exhortés à s'adonner à la lecture et à l'écriture. Ayant vécu les affres et atrocités

de la guerre fratricide de 1997-1998 au Congo Brazzaville, Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah a traduit dans le recueil de poèmes «Vestiges» sa désolation, son amertume, son ressenti face à ces actes odieux qui ont endeuillé de nombreuses familles. Une bêtise humaine qui a délabré et fracturé le tissu social. A travers les quarante-huit poèmes qui garnissent les quatre-vingt-sept pages de l'ouvrage, l'écrivain s'insurge contre cette bestialité et veut entrevoir l'avenir avec plus d'humanisme et de tolérance, gage du vivre ensemble. «Ce recueil de poèmes est le Congo vu sous l'angle de la

guerre civile de 1997 et au travers de ses trois grandes villes, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. «Vestiges» est un florilège de poèmes reconstituant le puzzle de l'auteur. C'est un mélange de registres linguistiques, le français, le kikongo, le kituba. L'auteur utilise des mots simples rendant sa poésie accessible mais aussi de congolismes, utilisant tantôt la versification classique, tantôt la poésie libre qui laisse extérioriser ses émotions», a dit Xavier Dianga Mabika, le critique littéraire.

Pour Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah, «Vestiges» permet aussi de

faire le pont entre le passé, le présent et l'avenir. Ce recueil de poèmes traduit la désolation, l'angoisse en voyant ces ruines, ces décombres laissées par la guerre et invite à prendre l'envol au-delà de ce passé peu reluisant pour bâtir l'avenir et recoller le tissu social déchiré. Il a ajouté qu'il est question de cesser de nous victimiser mais rebâtissons sur les ruines un Congo tourné vers l'entente, la tolérance et le développement.

Se démarquant de tout formalisme littéraire, Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah a illustré ses poèmes par des photographies afin d'en faciliter la compréhension

mais aussi pour amener le public à s'approprier l'art pictural. «Je fais l'assemblage des courants littéraires pour définir ma propre identité. Je suis partisan de la liberté dans l'écriture et dans le style», a-t-il dit.

Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah est né le 22 juillet 1974 à Brazzaville. Il est manager de logistique, personnel travaillant dans les barges on/off-shore. Poète, essayiste, dramaturge, metteur en scène, comédien, directeur artistique de la compagnie théâtrale Autopsie qu'il a créée en 1996, il est aussi président national de la République du Congo de l'Institut international du théâtre, organisation mondiale pour les arts de la scène, partenaire officiel de l'Unesco et directeur du Festival international du théâtre et autres arts de scène qui a lieu à Brazzaville et Pointe-Noire. Lewa-let Mandah est récipiendaire du Prix international de poésie Tchicaya U Tam'si, du Prix Tchikounda de meilleur écrivain, du prix Sony-Labou-Tansi, du Grand prix Forum, musiciens, artistes et écrivains du Congo Brazzaville.

**H.B.M.**

## CÉMAC

# Les États invités à réduire les obstacles aux échanges intracommunautaires

Les experts du commerce extérieur, réunis à Brazzaville du 6 au 9 septembre, ont proposé des stratégies en vue de stimuler les échanges commerciaux au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Ils plaident pour un meilleur partage d'informations statistiques sur le commerce des marchandises.

Les six pays membres de la Cémac veulent accroître le volume du commerce intracommunautaire d'ici à 2030. Mais la sous-région ne dispose pas pour l'heure d'un dispositif fiable et rigoureux de collecte des données pérennes sur le volume des échanges intracommunautaires de biens dans ses différents corridors, ainsi que d'un état des lieux de l'application des règles communautaires en matière de la libre circulation des produits d'origine communautaire.

Concernant les textes régissant le commerce des biens au sein de la sous-région, les experts ont exhorté les pays à se conformer aux directives communautaires, en particulier celle relative à la politique commerciale, afin de réduire les obstacles au développement des échanges intracommunautaires. À l'instar de la République du Congo, les États membres ont été invités à publier prioritairement les statistiques du commerce agricole et des autres secteurs non pétroliers.

À propos de la réglementation des textes communautaires sur les statistiques du commerce extérieur, selon Clément Belibanga, le commissaire en charge du département des politiques



économiques de la Cémac, la réunion de Brazzaville a permis de s'imprégner des principales définitions des notions pour l'harmonisation effective des données disponibles. « L'objectif recherché est de disposer des informations non enregistrées dans les bases de données douanières sur les échanges intracommunautaires. Il s'agit d'identifier les princi-

aux produits échangés entre les États au niveau des principaux corridors routiers », a-t-il ajouté.

C'est ainsi que les participants ont insisté sur la nécessité pour les États membres de partager les informations statistiques sur le commerce au niveau communautaire et national ; de formuler un état de besoin détaillé qui pourrait justifier un accom-

plissement des structures en charge de la production des statistiques du commerce extérieur ; de se conformer davantage aux directives communautaires, notamment celle relevant de la politique commerciale, en vue de réduire les obstacles au développement du commerce intracommunautaire ; de légiférer sur le droit à l'exportation...

À l'endroit de la Commission de

la Cémac, les experts ont recommandé d'intégrer les dispositions portant sur les méthodologies d'élaboration de la statistique du commerce extérieur dans la prochaine directive ; d'envisager le passage à une codification alphabétique pour la désignation des pays partenaires dans les échanges ; d'intégrer les tables de correspondances entre les régimes douaniers et les types de commerce ; de renforcer les capacités des administrations en charge de la production statistique au sein de la sous-région ; de réaliser une étude sur l'impact du tarif préférentiel, etc.

Avec un volume global d'échanges estimée à 3,5%, la sous-région Cémac est considérée comme l'espace communautaire le moins intégré du continent. Le Tchad est le pays qui commerce le plus avec ses voisins, avec un volume d'échanges d'environ 8%. Il est suivi du Cameroun (4,1%) considéré comme le premier partenaire commercial Cémac de la République du Congo. Globalement, les statistiques disponibles ne couvrent pas l'ensemble des échanges intracommunautaires, le secteur informel étant dominant en Afrique centrale.

Fiacre Kombo

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## AS Otohô se met en difficulté

Placée dos au mur après sa défaite (0-2) face à Cape Town City FC, le 10 septembre en terre sud-africaine en préliminaires aller de la Ligue africaine des champions, l'équipe championne du Congo devrait montrer un autre visage, le 17 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat si elle veut poursuivre l'aventure.

La page de la première manche de la double confrontation est définitivement tournée. Le représentant congolais s'est mis en danger en vue de la manche retour. Après avoir réussi à faire le dos rond à la première mi-temps (0-0), l'AS Otohô a cédé à la pression des attaquants

à la mi-temps de la double confrontation inquiète quand on sait que les Congolais, de façon générale, éprouvent de sérieuses difficultés à remonter des handicaps de deux buts.

L'AS Otohô l'a fait qu'une fois en Ligue des champions dans des cir-

l'avait emporté à Owando (2-0), avant de se qualifier pour le tour suivant. Cette fois-ci, la marche est plus haute car il faudra marquer trois fois sans en encaisser. Ce qui rend l'équation très compliquée, même si dans le football rien n'est définitif. Le rêve de faire basculer la situation est toujours permis, à condition d'être plus réaliste devant les buts.

En cas d'un score insuffisant au match retour face à Cape Town City FC, l'AS Otohô quittera prématurément la compétition africaine sans être reversée au tour de cadrage. Ce sera alors pour la quatrième fois que cela lui arrivera, après les échecs face au Mouloudia d'Alger (2-0 puis 0-9) en 2018, Mamelodi Sundowns (2-1 puis 0-4) en 2020 et Al Merreikh (1-1 puis 1-3) en 2021. La sortie confirmera le mauvais rapport qui existe entre l'AS Otohô et la Ligue africaine des champions. Mais les statistiques sont faites pour être démenties.

James Golden Eloué



L'AS Otohô perd la première manche face à Cape Town City FC/Aller

sud-africains avant l'heure de jeu. Taahir Goedeman a ouvert le score à la 51e mn. Marc Nathan Van Heerden l'a imité à la 58e. Le zéro pointé

constances qui paraissent plus simples. Battue à l'aller en 2019 par le Primeiro de Agosto à Luanda (2-4), l'équipe championne du Congo

## SUPER COUPE D'AFRIQUE

## RS Berkane remporte son premier trophée

La Renaissance sportive de Berkane a remporté, le 10 septembre au stade du Prince Moulay-Abdallah à Rabat, la Super coupe d'Afrique en battant le Wydad Casablanca sur un score de 2-0.

La finale mettait aux prises deux équipes marocaines, vainqueur de la Ligue des champions pour le WAC, et de la Coupe africaine de la confédération pour Berkane. Charki El Bahri a ouvert le score de la tête, en première période, à la 32e mn. Sofian El Moudane a doublé la mise sur penalty à la 71e mn. Berkane succède aux Égyptiens d'Al Ahly, vainqueurs des deux éditions jouées en 2021.

R S Berkane inscrit son nom au palmarès pour la première fois, après la finale perdue en mai de l'année dernière devant Al Ahly d'Égypte. « Nous sommes contents de notre exploit. Nous avons joué contre une grande équipe qui est le Wydad. Nous avons essayé de contrôler le jeu et on a pu exploiter nos occasions. Mes joueurs ont fait un grand match au niveau mental et au niveau tactique. Je pense que nous avons livré une prestation à la hauteur de notre réputation », a déclaré l'entraîneur de RS Berkane, Abdelhak Benchikha, après le match.

Le WAC qui a perdu sa troisième finale après 1993, 2003 et 2022 avait soulevé l'unique Super coupe de son histoire en 2018 devant le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi.

J.G.E.